



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réforme de l'audiovisuel public

Question au Gouvernement n° 495

Texte de la question

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Taillé-Polian.

Mme Sophie Taillé-Polian . Le gouvernement vient d'inscrire à l'ordre du jour la proposition de loi relative à la fusion des médias publics, pour créer une nouvelle strate administrative, plongeant nos médias dans une longue, difficile et coûteuse réforme de gouvernance, alors que nous nous trouvons dans un contexte international catastrophique où l'accès à l'information est crucial pour les citoyens.

La politique belliciste de la Russie ne se limite pas à la guerre en Ukraine ; elle s'étend à une guerre informationnelle contre la France et l'Europe. Vladimir Poutine finance allègrement des campagnes de désinformation déstabilisant nos démocraties ou inversant la responsabilité qui est la sienne dans l'invasion de l'Ukraine.

Les pratiques d'Elon Musk ne font qu'aggraver cette guerre de l'information et, hier, la folie autoritaire de Donald Trump s'est attaquée aux médias publics américains à l'étranger.

Vladimir Poutine et Elon Musk peuvent, par ailleurs, compter sur des alliés intérieurs : la galaxie médiatique du groupe Bolloré a pris parti pour la Russie. (*Rires sur quelques bancs du groupe RN.*) Ces médias multicondamnés ne s'embarrassent ni des faits, ni de l'information, ni de la déontologie. (M. Damien Girard applaudit.) Dans cet hémicycle, le Rassemblement national s'en fait également largement l'écho lorsqu'il minimise la menace russe.

Dans ce contexte, comment comprendre que l'appel à renforcer les dépenses militaires ne s'accompagne pas d'annonces en faveur d'un réarmement démocratique ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et SOC.*)

Plutôt que d'une réforme dangereuse de la gouvernance de l'audiovisuel public, nous avons besoin d'investir dans l'information et le reportage. Nous avons besoin de faire vivre dans le paysage audiovisuel un journalisme rigoureux, basé sur des principes déontologiques sans concession. Renoncez à cette réforme et accordez, dans les textes budgétaires que vous préparez, de nouveaux moyens aux médias publics, qui sont essentiels à la démocratie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.*)

M. Laurent Jacobelli . C'était la *Pravda* !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Rachida Dati, ministre de la culture . Je ne comprends pas votre opposition à la réforme de l'audiovisuel public, qui est attendue et souhaitée. Nous visons pourtant le même objectif : nous voulons préserver et protéger l'audiovisuel public, dont les forces sont actuellement très dispersées.

Vous avez raison, les enjeux et les dangers que vous soulevez sont réels. C'est précisément pour protéger l'audiovisuel public que nous souhaitons rassembler ces forces. Pour ce faire, nous devons instaurer une gouvernance unifiée. Il s'agit non pas d'une fusion, mais de créer une holding exécutive, qui permettra de rassembler les forces, de disposer de davantage de visibilité et de faciliter les coopérations, qui sont pour l'heure très difficiles à engager – je parle en présence de la présidente de la commission des affaires culturelles.

Le numérique ne fonctionne pas. En ce qui concerne les audiences, force est de constater que le public vieillit ; les jeunes n'y ont pas accès. L'audiovisuel public permet d'accéder à la culture dans l'ensemble du territoire, y compris dans des lieux où il n'y a rien d'autre.

C'est pourquoi je vous invite plutôt à travailler ensemble...

M. Jérémie Jordanoff . Quel rapport ?

Mme Rachida Dati, ministreà la réforme de cette gouvernance, qui n'est pas une fusion, je le répète. Les identités des entreprises seront préservées, dans un contexte très concurrentiel et profondément transformé. Rassemblons les forces, préservons les identités, facilitons les coopérations. Je rappelle d'ailleurs que c'est ce gouvernement qui a sanctuarisé le mode de financement de l'audiovisuel public, qui devait disparaître au 1er janvier 2025. (*M. Franck Riester applaudit.*)

M. Inaki Echaniz . C'est un peu fort de café !

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Taillé-Polian.

Mme Sophie Taillé-Polian . C'est ce gouvernement ou son prédécesseur qui l'avait fragilisé ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et SOC.*) Votre politique, c'est l'affaiblissement et l'appauvrissement du service public de l'audiovisuel ! Vous ne trouverez aucune voix à gauche pour soutenir cela (Mêmes mouvements), mais vous le ferez passer avec le Rassemblement national, comme les démocraties dites illibérales le font. C'est scandaleux ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et SOC* – M. Laurent Jacobelli forme un cœur avec ses doigts et plusieurs députés du groupe RN saluent de la main.)

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Taillé-Polian](#)

Circonscription : Val-de-Marne (11^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 495

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mars 2025